# Emprise forte des cafés et restaurants sur les trottoirs, Paris est devenu un vaste cendrier, Ne trouvez - vous pas ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 18 janvier 2018

Bonjour ,

Ne trouvez vous pas que Paris est un vaste cendrier ?

J'habite le 9eme arrondissement où les cafés et restaurants ont pris beaucoup d'emprise sur les trottoirs (même étroits !) .. impossible de passer devant sans se prendre une bouffée de cigarette .. Impossible de consommer dehors dans un café sans se confronter aux fumeurs (odeurs, jets de mégots, mégots tenus en bout de bras et qui risquent d'enflammer nos vêtements en passant à côté).

C'est le monde à l'envers... Finalement, c'était mieux quand les fumeurs étaient renfermés .. Car les non fumeurs subissaient moins les désagréments, à partir du moment où ils n'allaient pas consommer ..

Maintenant, on est absolument envahis de partout par la clope des fumeurs de ces cafés et restaurants , plus les nuisances sonores ...

NB :

Merci de ne pas publier mon nom de famille sur internet (Je vous autorise à écrire Fabienne D.)

Sincères salutations

Réponse :

Lors de l'adoption de la loi Evin et du Décret Bertrand pour lesquels notre association s'était beaucoup investie, nous avions milité pour l'installation de fumoirs à l'intérieur des établissements. Le principe en a donc été codifié.

Cependant, nous n'avons pas été soutenus par nos partenaires qui, une fois le décret Bertrand adopté, se sont mobilisés pour déconseiller la mise en place de fumoirs. Cette attitude a été très néfaste car elle a déplacé le problème sur les trottoirs et surtout dans les terrasses qui peuvent désormais laisser penser qu'une majeure partie de l'établissement est réservée aux usagers fumeurs sans que les conditions réglementaires précitées ne puissent y être appliquées.

Fort heureusement, la justice vient de condamner des terrasses non conformes, ce qui permettra, si vous êtes nombreux à nous aider dans cette démarche, de faire évoluer la situation de ce type de terrasse et surtout de voir les fumeurs en venir à un meilleur usage de leurs droits et de leurs devoirs.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac